

# **Soutien à la valorisation des résultats**

***Transformer les résultats scientifiques  
en produits ou services nouveaux***

***Date de clôture de l'appel : 15 octobre 2014***

***Dossier complet à envoyer par mail à Anne-Lise Chenet-Pflieger :  
alchenet@u-paris10.fr***

## PRÉAMBULE

Toute activité de recherche produit une ou des **connaissances nouvelles et des compétences** qui peuvent représenter une **valeur sociale, professionnelle, culturelle et/ou économique pour le monde socio-économique (collectivités territoriales, hôpitaux, associations, entreprises...)**.

L'acte de transmettre ces éléments nouveaux par un **transfert du savoir ou du savoir-faire** à un partenaire utilisateur, constitue une **valorisation de la recherche économique ou non-économique**.

Un « **Projet de valorisation** », est donc l'acte de **passer de résultats scientifiques (savoirs, savoir-faire, invention ou création) à la mise en forme d'actions, de produits, d'outils ou de services ayant un intérêt social, culturel ou commercial**. Ceci se matérialise par un transfert effectif auprès de partenaires extérieurs dans le respect du patrimoine intellectuel de l'établissement et de l'auteur.

A l'heure actuelle, cette valorisation reste trop faiblement réalisée au sein de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Fort de ce constat la Direction de la Recherche et des Études Doctorales a décidé de mettre en place un dispositif s'adressant aux enseignants-chercheurs de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense afin de les aider à porter un projet de valorisation et rentrer dans une stratégie de transfert de technologie ou savoir-faire.

**Ce dispositif a donc pour objectif de favoriser l'utilisation des résultats de recherche par le monde socio-économique voire d'accompagner le transfert éventuel des résultats de recherche vers un partenaire (entreprise, organisme, utilisateur) qui en assurerait l'exploitation commerciale, industrielle ou sociale au double bénéfice de l'université et des partenaires.**

### 1/ Champ de l'appel à projets

**Le présent appel à projets n'exclut aucune discipline de recherche.**

Tous les résultats de recherche ayant vocation à avoir une application dans le monde socio-économique sont éligibles. Cette application peut notamment s'estimer par l'apport sociétal attendu et la possibilité de trouver un tiers promoteur du projet (entreprise privée, association, collectivité locale...) susceptible d'assurer l'utilisation ou l'exploitation de l'invention-création-projet.

La phase de valorisation financée démarre nécessairement **d'un résultat de recherche** pour lequel est envisagée une application et se termine par le transfert à proprement parler ou par le relais pris par d'autres initiatives ou financements.

Les travaux financés pourront concerner :

- l'identification d'applications pour le produit s'il s'agit d'un produit, ou pour le service s'il s'agit d'un service, et une analyse des utilisateurs attendus (identification, chiffres clés, aspects normatifs et réglementaires).
- l'exploration de la protection intellectuelle : recherche d'antériorité (bases de données, état de l'art...) et étude de liberté d'exploitation, demande de dépôts éventuels (APP, bibliothèque nationale de France,...).
- la veille concurrentielle comprenant une analyse des forces et faiblesses et un ciblage de partenaires potentiels.

Le soutien financier ne peut être utilisé pour réaliser des travaux de recherche en tant que tels.  
L'attention des candidats est attirée sur le fait que des résultats de recherche doivent préexister.

Les projets d'édition d'ouvrages ou de revues, de réalisation de colloques ou de séminaires ne sont pas éligibles.

## **2/Critères de sélection**

- Le projet doit viser à transférer un produit, un savoir-faire, un service ou une méthodologie mis au point au sein de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense, quel que soit le mode de transfert ou d'utilisation directe par une société, association ou collectivité. Pour cela il est nécessaire que les résultats prouvent que la recherche est aboutie et que la technologie, le savoir-faire ou la méthodologie soient bien décrits.
- Le caractère innovant, le potentiel de différenciation et de valorisation du produit à l'issue du financement et son impact sur le développement économique et social doivent être identifiés. Une ou plusieurs applications doivent être envisagées avec des premiers éléments caractérisant les utilisations potentielles et publics voire marchés visés. Un planning doit être associé à ce processus.
- Le responsable du projet doit être bien identifié et le projet de valorisation doit être porté par un laboratoire sous la responsabilité d'un enseignant chercheur avec un ou plusieurs docteur(s) / doctorant(s) en appui. Le projet doit être cohérent avec la stratégie du ou des laboratoires impliqués.
- Seront favorisés les projets permettant à terme l'insertion professionnelle d'un docteur.
- Le dossier complet se doit d'être établi suivant le modèle ci-dessous.

### **3/ Modalités du financement**

L'aide apportée peut être financière aussi bien technique.

La prise en charge financière doit permettre le financement de petites opérations (frais de déplacement pour rencontrer des partenaires industriels, finalisation d'un démonstrateur, conseil en propriété intellectuelle, dépôt d'enveloppe Soleau, frais de personnels et d'études afin de finaliser une convention de partenariat...) permettant l'émergence de projets potentiels de valorisation et la structuration d'une pré-offre pour des partenaires ou éventuels financeurs.

La prise en charge financière se fera à hauteur de **2.500 € TTC maximum** par projet.

L'aide technique est apportée par le Service de Valorisation de l'université Paris Ovest Nanterre La Défense. Elle se caractérise par une aide dans la formalisation du projet, la définition de la stratégie de valorisation, la recherche conjointe de partenaires industriels, la recherche conjointe de financements ou ainsi que la publicité du projet.

### **4/ Modalités de gestion financière**

La gestion financière des projets retenus sera confiée au bureau financier du service de Valorisation de la Recherche au sein de la DRED. Une ligne de crédits sera ouverte à cet effet pour le projet financé. Le bureau financier de la Valorisation passera toutes les commandes et règlera les factures relatives à chaque projet.

### **5/ Composition de la commission**

La commission sera composée de membres désignés par la Commission Recherche de l'université Paris Ovest Nanterre. Elle sera composée en partie de membres extérieurs tel qu'un représentant de la CAMV et des pôles de compétitivité ou de l'Alliance Athéna.

**Date de clôture de l'appel : 15 octobre 2014**

**Dossier complet à envoyer par mail à Anne-Lise Chenet-Pflieger : [alchenet@u-paris10.fr](mailto:alchenet@u-paris10.fr)**

**La décision sera communiquée aux porteurs de projets en décembre 2014** pour une notification du budget faite immédiatement après.

**Dossier de candidature**

<b>Laboratoire</b>	
<b>Directeur</b>	
<b>Titre de l'invention/création/projet</b> (Rédigé en termes accessibles à des non spécialistes dans le domaine)	
<b>Porteur du projet</b> Nom, Prénom, qualité	
<b>Chercheurs concernés</b> Noms, Prénoms, qualité	

Table des matières

<b>1- Description sommaire de l'invention-création-projet .....</b>	<b>5</b>
<b>2- Indication de l'antériorité du projet .....</b>	<b>5</b>
<b>3- Etat de l'art dans le domaine de l'invention-création-projet .....</b>	<b>6</b>
<b>4- Origines et intérêt du projet .....</b>	<b>6</b>
<b>5- Communication/diffusion .....</b>	<b>6</b>
<b>6- Stratégie de valorisation envisagée .....</b>	<b>6</b>
<b>7- Plan financier envisagé.....</b>	<b>6</b>

**1- Description sommaire de l'invention-création-projet (1 page maximum).**

Donner le principe général du produit, procédé, logiciel... en indiquant à quels besoins cette invention-création-projet répondrait et quelles seraient ses limites. Dire en quoi cela est nouveau et quel est son stade de développement.

**2- Indication de l'antériorité du projet (2 pages max).**

Décrire les résultats de vos travaux à l'origine de l'invention-création-projet.

### 3- Etat de l'art dans le domaine de l'invention-cr ation-projet (1 page maximum).

Situer l'invention-cr ation-projet dans son domaine d'application (outil d' valuation psychologique, m thodologie organisationnelle, cr ation design, technologie logicielle...) et l'environnement technique/technologique/m thodologique actuel ou pr visible .  
 Recenser les principaux travaux scientifiques publi s   votre connaissance ayant trait au domaine de l'invention-cr ation-projet.

### 4- Origines et int r t du projet (2 pages maximum).

Exposer les avantages pr sum s de l'invention-cr ation-projet pour les usagers et utilisateurs potentiels. Quelles sont les plus-values par rapport   l'existant.

Donner les domaines d'application possibles, les secteurs d'applications, les march s d'ores et d j   identifi s. Indiquer les retomb es technico- conomiques et/ou soci tales attendues

### 5- Communication/diffusion

Avez-vous d j   communiqu  sur cette invention-cr ation-projet au cours de colloques ? Les r sultats de recherche et l'invention-cr ation-projet ont-ils d j    voqu s dans une publication ?

### 6- Strat gie de valorisation envisag e

Indiquer le mode de valorisation envisag  : partenariat industriel ou avec une collectivit , cession ou licence de brevet, d veloppement et transfert d'un savoir-faire ...

### 7- Plan financier envisag 

Demande de Financement		
Nature de la d�pense	Descriptif de la d�pense	Montant pr�visionnel (TTC)
Personnel (temps �quivalent chercheur, vacataires)		
�quipements		
Prestation/sous-traitance (PI, exp�rimentation/cahier des charges, d�monstration de l'id�e, �tudes de march�, n�gociation, autres)		

Fonctionnement (fournitures et autres consommables, missions/déplacements pour la recherche de partenaires)		
---	--	--